

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE BRANDIVY**

2022/3/11

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

L'an deux mille vingt-deux

Le jeudi 24 mai 2022 à 20 heures 00

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 13

à la mairie, sous la présidence de Mr Pascal HERRISSON,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mai 2022

Présents : MM. HERRISSON P. ; LE NOCHER Y. ; HEMON F. ; DERIAN P.Y. ; QUESTER S. ;  
DELACROIX LE BLEVEC S. ; ROZELIER C. ; LE RAY L. ; PILLIOUX V. ; JAVEL M. ;  
PEYRE J.J. ; CAHET L.

Absents excusés : LE ROLLAND T. ; LE NEDIC E. (Pouvoir de vote donné à PEYRE J.J.) ;

Secrétaire de séance : Mme Florence HEMON

**OBJET: LOTISSEMENT HAMEAU DE KERICAN – PRIX DE  
VENTE DES LOTS – PHASE 3 ( TRANCHE 4 ET 5)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement de la vente des lots des phases 1 et 2 du lotissement Hameau de Kérican. Concernant la suite des travaux pour les tranches 4 et 5 il informe le Conseil des travaux supplémentaires réalisés. Sans vouloir modifier l'économie générale du projet il propose la réévaluation du prix de vente du m<sup>2</sup> à pour cette dernière phase.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- Décide de vendre les lots du **lotissement Hameau de Kérican – PHASE 3, au prix de 95.00 € TTC le m<sup>2</sup>**

- Donne mission à Monsieur le Maire de faire établir pour cette phase tous les actes de cession à intervenir en l'étude de Maître MEUNIER Alexis, notaire à PLUVIGNER, puis de signer tous les documents et actes authentiques se rapportant aux diverses cessions de lots.

Fait à BRANDIVY, le 30 mai 2022

Pour copie conforme,

Le Maire,

Pascal HERRISSON

